

## Handicap : Etablissement référencé H+

Un accompagnement personnalisé est proposé à chaque apprenant (Charte H+). Conformément à la réglementation, les Établissements Recevant du Public (ERP) doivent être accessibles à toute personne en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter pour organiser le cas échéant au mieux votre accueil.

## Équipements

- Un centre de simulation en santé constitué de 2 salles de simulations (équipées et adaptables en fonction du scénario choisi), de 2 régies et de 2 salles de débriefing.
- Un amphithéâtre, des salles de travaux pratiques pour les gestes d'urgence et pour la simulation en santé.
- Une salle informatique avec photocopieur dédié aux étudiants infirmiers, accès wifi sur l'ensemble de l'institut.
- Un centre documentaire avec accès à des ressources numériques.
- Un parc arboré avec tables de pique-nique, une salle de pause.

## Coût de la formation 2025-2026 (à titre indicatif)

- Inscription universitaire : 178 €
- Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) : 105 €
- Coût de la scolarité : pris en charge par la Région en formation initiale et France Travail.

21 900 € pour les 3 ans de formation en formation professionnelle continue ou en autofinancement.

Ce tarif sera soumis à modification pour 2026-2027.

## Aides financières


Pour toutes les voies d'accès à la sélection, les modalités de prise en charge financière de la formation peuvent être, selon la situation personnelle ou professionnelle :

- l'éligibilité au financement par la Région AURA (Poursuite d'études/ France Travail) avec prise en charge de la formation, bourse, Fonds pour le maintien en formations sanitaires et sociales ... selon situation.
- le bénéfice d'une prise en charge financière de la formation par un opérateur de compétences (OPCO) ou un employeur.

## BDE (mail : [ifps-bde@ghnd.fr](mailto:ifps-bde@ghnd.fr))

Association gérée par des étudiants bénévoles, actifs et motivés pour représenter et dynamiser les étudiants/ élèves, et animer la vie étudiante.

## Institut de Formation aux Professions de Santé

 **16, rue du Bacholet**  
**38300 Bourgoin-Jallieu**  
**Tél. : 04 69 15 76 60**


Site internet : <https://ghnd.fr/ifps/>

Adresse mail : [ifps@ghnd.fr](mailto:ifps@ghnd.fr)

Facebook : [@IFPS.Bourgoin.Jallieu38](https://www.facebook.com/IFPS.Bourgoin.Jallieu38)

Instagram : [ifpsbourgoinjallieu](https://www.instagram.com/ifpsbourgoinjallieu)

## Accès :

 Gare ferroviaire : 15 minutes à pieds  
Chambéry-Bourgoin : 60 minutes  
Grenoble-Bourgoin : 55 minutes  
Lyon-Bourgoin : 30 minutes

Etablissement référencé Qualiopi : 20/12/2021

Renouvellement : 20/12/2024 au 19/12/2027

**Qualiopi**  
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
ACTIONS DE FORMATION



N° RNCP : 39923

Certificateur : Ministère de la Santé et de la Prévention

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/12/2029

**GHND**  
Groupement Hospitalier Nord-Dauphiné  
BOURGAIN-JALLIEU



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



Date de mise à jour : mars 2026

# FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

RNCP 39923 : DE - Diplôme d'Etat d'infirmier ou d'infirmière, grade de licence



**IFPS**



**Bourgoin - Jallieu**



**GHND**  
BOURGAIN-JALLIEU  
Institut de Formation  
aux Professions de Santé **IFPS**



## Objectif de la formation

Acquérir des connaissances et des compétences pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluriprofessionnalité.

La liste des 5 domaines de compétences est accessible sur notre site web (<https://qhnd.fr/ifps/>).

## Pré requis

- Être âgé de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation,
- Être titulaire du **baccalauréat** ou équivalence (DAEU, néo-bacheliers, étudiants universitaires, bacheliers en réorientation) (cf. article L612-3 - Code de l'éducation).

## Modalités de sélection

• **FORMATION INITIALE** : intégration Parcoursup selon modalités et calendrier en vigueur (cf. <https://www.parcoursup.fr/>).

• **FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FPC)** : candidats relevant de la **formation professionnelle continue (FPC)** : justifier d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection, et avoir le baccalauréat ou équivalence.

*Pour les candidats qui sollicitent une équivalence de baccalauréat, ils doivent déposer une demande de validation des études, expériences professionnelles et acquis personnels (soumis à validation du Président de l'Université).*

>> FPC : 2 épreuves de sélection :

- **Une épreuve écrite** d'une heure de rédaction et de calculs simples, notée sur 20 points.

- **Un entretien de 20 minutes** s'appuyant sur la remise d'un dossier permettant d'apprécier l'expérience professionnelle, et les motivations du candidat ainsi que ses capacités à valoriser son expérience professionnelle, noté sur 20 points.

Pour être admis, le candidat doit obtenir la moyenne de 20/40 sans note inférieure à 8/20 à une des épreuves.

Inscription : close pour 2026 ; les dates pour la rentrée de 2027 vous seront communiquées ultérieurement.

• **Possibilité** de report sous condition.

## Capacité d'accueil

Promotion de 95 étudiants, dont 25% des places réservées à la sélection FPC.

## Durée de la formation (nouveau référentiel)

- **Formation en alternance sur 3 ans (6 semestres)**

4 620 heures de formation :

2 310 heures d'enseignement clinique (stages)

1890 heures d'enseignement et d'encadrement pédagogique  
420 heures de travail d'appropriation des connaissances en autonomie.

780 heures maximum de travail personnel complémentaire.

- **Rentrée en septembre : 1<sup>er</sup> septembre 2026.**

- **Chaque semestre est validé par l'acquisition de 30 ECTS (Crédits européens).**

## Scolarité

- Possibilité de césure et/ou d'interruption de formation
- Les personnes admises en formation peuvent faire l'objet de dispenses d'UE ou de semestres au regard de leur(s) formation(s) antérieure(s) validé(e)s, de leurs certifications, de leurs titres ou diplômes et de leur parcours professionnel
- La réussite à la formation infirmière confère à l'étudiant(e) un Diplôme d'Etat d'Infirmier (DEI) enregistré au niveau 6 du CNCP et un grade de licence lui permettant de poursuivre son cursus professionnel et/ou universitaire.

## Poursuite de scolarité

- Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :
  - l'infirmier(e) est susceptible d'évoluer dans sa carrière et peut ainsi accéder suite à une formation à des diplômes d'Etat de « spécialité » (*infirmier(e) puériculteur(trice), infirmier(e) de bloc opératoire (IBODE) ou infirmier(e) anesthésiste (IADE), ou d'exercice « en pratique avancée » (IPA) ou de cadre de santé (CDS)*)
  - l'infirmier(e) peut poursuivre des études universitaires (*Master 1 et 2*) et accéder à des passerelles vers d'autres formations en santé, médicales et paramédicales, certaines bénéficiant d'emblée d'un grade universitaire.
- Accès aux études d'infirmiers pour les AS expérimentés (entrée directement en deuxième année d'IFSI) :
  - être aide-soignant diplômé,
  - justifier d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle.

à temps plein sur les 5 dernières années,

- avoir été sélectionné via la voie FPC,

- avoir validé un parcours spécifique de formation de 3 mois.

Pour en savoir plus : contacter l'IFSI de l'hôpital de Gier (Saint Chamond, 42 - <https://www.hopitaldugier.fr/institut-formation/>)

## Méthodes pédagogiques

- Enseignement théorique par des cadres de santé chargés de formation, des professionnels de santé et des universitaires, sur site ou en distanciel : travaux Dirigés, simulation en santé, cours magistraux, travaux pratiques...

- Enseignement clinique en structure de soins (stage) encadré par des professionnels de santé.

## Spécificités à l'IFPS de Bourgoin-Jallieu

- Structure à taille humaine,
- Suivi personnalisé de chaque étudiant,
- Diversité de stages,
- Possibilité d'un stage à l'étranger dans le cadre ERASMUS+,
- Analyse de Pratiques avec un formateur sur chaque lieu de stage,
- Santé publique : démarche de projet avec une action sur un site extérieur,
- Audit qualité en situation réelle,
- Education thérapeutique : valorisation de la créativité des étudiants par la réalisation d'outils pédagogiques,
- Simulation en santé, escape games, chambre des erreurs...

## Modalités d'évaluation

Validation d'ECTS par évaluation de chaque Unité d'Enseignement théorique (UE) et des compétences en stage. L'acquisition des UE s'effectue selon des principes de capitalisation et de compensation.

Obtention du diplôme d'Etat de niveau 6 par validation de 180 ECTS. Les UE restent acquises durant toute la durée de formation ou trois ans si interruption.

Année scolaire	2024-2025	2023-2024	2022-2023
Nb Etudiants à la rentrée	102	108	102
Nb Etudiants présentés au diplôme	85	87	73
Taux de diplomation en fin d'année	97,64 %	96,55 %	95,89 %
Taux satisfaction globale	90,32 %	81,7 %	91 %
Taux d'employabilité	100 %	100 %	-